

Les anti-cochongliers font monter la pression

DAVIDINE UGONE
13/6/2000

NYONSAIS-BARONNIÉS. Plusieurs organisations syndicales agricoles ont pris en charge la défense des agriculteurs victimes de la prolifération des sangliers ou "Cochongliers" sur leurs cultures

Après la manifestation qui s'est déroulée à Nyons le 15 mai dernier en marge du procès Souriau, et qui s'est terminée par un entretien en sous-préfecture, les militants "anti-cochonglier" ont jugé "insuffisante" la réaction des pouvoirs publics. Considérant être face à un véritable "désastre économique et écologique pour ceux qui cultivent la terre et entretiennent le paysage dans la zone agricole de Nyons", ils ont adressé en date du 31 mai dernier une lettre au maire de Nyons pour lui demander d'inscrire d'urgence à l'ordre du jour du prochain conseil municipal la question des dégâts occasionnés aux agriculteurs par ces soi-disant gibiers de chasse. A la suite d'un entretien cordial qu'il leur a accordé, Michel Faure devait confirmer que cette question fera l'objet d'un débat au prochain conseil municipal et que, d'autre part, une nouvelle fois, la question du classement de cet animal comme "nuisible" sera posée par le maire de Nyons au préfet de la Drôme.

Souhaitant maintenir la pression, les militants anti-cochongliers ont demandé à être reçus par le député de la circonscription jeudi dernier, 8 juin, dans les locaux de la mairie de Buisles-Baronnies. S'étaient déplacés pour cette entrevue, Claude Mabilhe de l'organisation régionale de "Stop-Ra-



Les différents représentants des organisations agricoles ont rencontré à Buis Pierre Combes, l'attaché parlementaire de Michel Grégoire en l'absence de ce dernier.

vage", Marie-Hélène Souriau de "Stop-Ravage Drôme", François Caunes de la Confédération paysanne de la Drôme, Gisèle Mourlier au nom de Modef et des producteurs d'abricots, Irène Cost de l'association des producteurs A.B. "Mistral" et Armand Barnouin du syndicat ovin des Baronnies. A la suite d'un contretemps malencontreux, Michel Grégoire ne pouvait être présent et les différents représentants d'organisations agricoles ont eu un long entretien avec Pierre Combes, l'atta-

ché parlementaire de Michel Grégoire. Ses interlocuteurs insistèrent pour demander au député qu'il agisse à l'Assemblée nationale afin qu'une commission parlementaire soit créée pour étudier les problèmes causés par le sanglier. Et ce au même titre que furent créées récemment des commissions parlementaires pour le loup et l'ours qui font pourtant infiniment moins de dégâts que le sanglier... Les syndicalistes agricoles devaient également attirer l'attention du dé-

puté sur les risques que ferait courir aux agriculteurs l'amendement à la future loi sur la chasse qui prévoit de dégager l'O.N.C. de la procédure d'estimation et d'indemnisation des agriculteurs victimes. Selon eux, si cet amendement devait passer, ce soin et cette procédure seraient laissés aux seules fédérations de chasse, ce qui, ajoutent-ils, aboutirait à une privatisation pure et simple de la chasse au détriment de l'agriculture.

Alain BOSMANS ■